

Financer, accompagner et loger



411 M€* investis pour la **production de logements abordables**

dont **129,1 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **101,6 M€** dans les villes moyennes



159 282 aides et services** attribués

dont **30 643 ménages logés en logement familial**

et **4 932 personnes logées en résidences collectives**



195,8 M€*** d'aides auprès des salariés des entreprises

Construire et gérer

369 418 logements sociaux et intermédiaires appartenant aux filiales immobilières d'Action Logement



9 596 logements neufs livrés

11 633 mises en chantier

15 333 agréments obtenus

Chiffres clés 2023

Présidente



Marie-Christine OGHLY (MEDEF)

Vice-présidente



Géraldine CARBONELL (CFDT)

MEDEF

Catherine ALBANESI
Diana BATTILONI
Isabelle BUONO
Luc LE DUIGOU
Eric MALENFER
Marie-Christine OGHLY
Linda POTTEAU
Chantal SAMOUILHAN

CPME

Jacques BÉHAR
Roger CLAUDIO

CFTC

Brigitte DESINDES
David FILLON

CFDT

Géraldine CARBONELL
Jean-Michel TISSEYRE

CGT

Michel LANNEZ
Philippe PELLUET

CFE-CGC

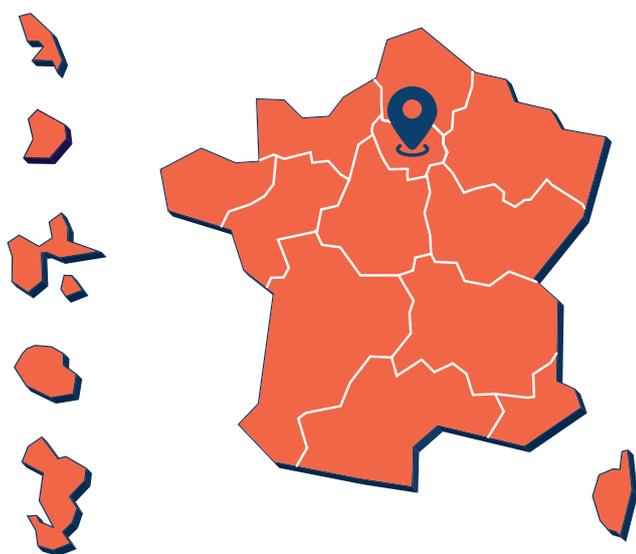
Philippe GUILLOTON
Cécile KERBRAT

FO

Marc BONNET
Rahma GHIATOU



Directrice régionale : Caroline PERRIOT
Référente du Comité régional : Caroline DOBY
ile-de-France@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région, département et région d'Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les départements et régions d'Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.